
[Mode d'emplois](#)

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Ville de Petit-Couronne s'est engagée dans le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) dans l'objectif de trouver un CDI aux personnes durablement éloignées de l'emploi. Florian Lerouge et Jean-Michel Baumela témoignent de leur parcours.

Le projet Territoire zéro chômeur de longue durée est une expérimentation novatrice qui vise à apporter une nouvelle réponse en faveur du droit à l'emploi. Il s'agit de créer des emplois au sein d'Entreprises à But d'Emploi et de développer et de financer des activités utiles, locales et sans concurrence avec les emplois existants pour répondre aux besoins des habitants. Ainsi, l'entreprise La Marcotte se charge de recruter des chômeurs de longue durée. Au total, 27 contrats d'embauche ont été signés avec des Petit-Couronnais, dont 25 pour des personnes privées d'emploi. Parmi ces habitants, Florian Lerouge, 27 ans et Jean-Michel Baumela, 62 ans, ont trouvé la voie de

l'insertion...et du bonheur. "J'ai fait beaucoup de petits boulots dans la vente ou les centres de loisirs mais comme je n'ai pas de véhicule, je n'avais pas la possibilité de travailler en intérim. Grâce à ce CDI, je vais être agent polyvalent et travailler pour une ressourcerie, un lavage auto et une conciergerie, précise Florian. "J'ai commencé dans la boulangerie. J'ai ensuite été cariste. Je me suis retrouvé au chômage après la fermeture de l'entreprise. À mon âge et sans voiture, c'est très difficile de trouver du travail ! Je vais m'occuper des espaces verts. J'ai déjà beaucoup d'expérience dans ce domaine", ajoute Jean-Michel.

[Plus d'infos sur Territoire zéro chômeur de longue durée](#)